



MIXTES

NATIXIS DIVERSIFIED SOLUTION

Accédez à une stratégie active, flexible et diversifiée sur les actions internationales et les taux

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

NATIXIS DIVERSIFIED SOLUTION

- Un fonds diversifié
- Une solution défensive multi-classe d'actifs
- Une allocation active et flexible

DES ATOUTS POUR TRAVERSER LES CYCLES ÉCONOMIQUES

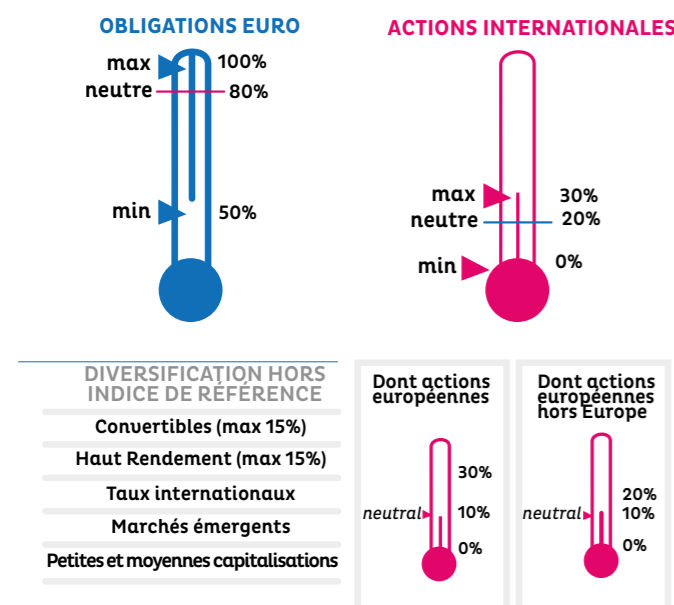
L'équipe de gestion dispose de marges de manoeuvre pour adapter l'allocation du fonds à la conjoncture économique. En effet, le fonds est composé de **deux poches** :

- une poche «**taux**» comprise **entre 50% et 100%** de l'actif net du fonds
- une poche «**actions**» comprise **entre 0 et 30%** de l'actif net du fonds

UN ENVIRONNEMENT EXIGEANT DES SOLUTIONS FLEXIBLES ET DIVERSIFIÉES

Pour faire face à des marchés de plus en plus imprévisibles, le fonds Natixis Diversified Solution propose une approche patrimoniale pour s'adapter aux évolutions de marché. Son allocation diversifiée, flexible et au profil de risque défensif vise à générer des rendements réguliers dans le temps. Vous accédez aux différentes classes d'actifs, actions, obligations, produits monétaires et, dans une moindre mesure, actifs de diversification, via une sélection de supports d'investissement cherchant à s'adapter aux opportunités de marchés et reflétant les convictions de gérants experts de l'allocation.

UNIVERS D'INVESTISSEMENT ET FLEXIBILITÉ



Source : Natixis Investment Managers

POINT D'ATTENTION Natixis Diversified Solution permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 3 ans**. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

2 QUESTIONS AUX GÉRANTS DE NATIXIS DIVERSIFIED SOLUTION

Pourquoi investir dans un produit diversifié ?

« En privilégiant la diversification sur de nombreux marchés financiers en fonction de nos anticipations, notre objectif consiste à créer de la valeur sur les classes d'actifs et les zones les plus prometteuses et au bon moment. Mais si le raisonnement est simple, la pratique l'est nettement moins !

Nous devons nous intéresser dans le détail aux marchés financiers mondiaux et analyser toutes les données économiques. En tant qu'experts des marchés financiers, notre savoir-faire consiste à choisir les investissements les plus pertinents, tout en associant dans le portefeuille des classes d'actifs qui se complètent pour que le Fonds traverse mieux les cycles. »

Comment faites-vous évoluer l'allocation entre les différents produits actions, obligataires et monétaires ?

« Natixis Diversified Solution cherche à bénéficier du potentiel des marchés actions, tout en accordant une place importante à des produits de taux moins volatils. La répartition de référence de l'Indice⁽¹⁾ que nous cherchons à battre est de 20% en actions internationales et de 80% en produits de taux. Pour nous adapter aux évolutions des marchés, en fonction de nos anticipations, nous avons défini des marges de manoeuvre différenciées de part et d'autre de cette répartition de référence, selon que les marchés actions sont orientés à la hausse ou à la baisse. Concrètement, dans un contexte favorable aux actions, l'exposition aux actions pourra être portée à 30%, soit +10% par rapport à la répartition de référence. A contrario, si nous anticipons une baisse, notre exposition sur ces mêmes marchés actions pourra descendre jusqu'à 0%, soit -20% par rapport à la répartition de référence, au profit des produits obligataires et monétaires. C'est au sein de ces bornes que nous pilotons au plus près l'allocation mise en œuvre dans Natixis Diversified Solution. »

⁽¹⁾ 80% Bloomberg Barclays Euro Aggregate, 10% MSCI Europe DNR et 10% MSCI World ex-Europe DNR

PROFIL DE RISQUE

Natixis Diversified Solution n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est également soumis au risque lié aux frais d'acquisition et de cession temporaire de titres et à la gestion des garanties financières, au risque lié à une gestion discrétionnaire, au risque de taux, au risque actions, au risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, au risque de change, au risque lié à une surexposition, au risque de crédit, au risque de contrepartie, au risque lié à la titrisation, au risque pays émergents, aux risques liés aux investissements en obligations convertibles contingentes, risque de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Natixis Investment Managers International sur simple demande.

Indicateur Synthétique de Risque * : 1 **2** 3 4 5 6 7 (part R) - 1 **3** 3 4 5 6 7 (part I)

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.



Pierre BARRAL



Jean-Paul FERNANDES

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP vise à surperformer sur l'horizon de placement recommandé son indicateur de référence composite, en profitant des éventuelles opportunités de marché. L'indicateur composite est composé de plusieurs indices comme suit : 80% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 10% MSCI Europe DNR (dividendes nets réinvestis) + 10% MSCI World ex-Europe DNR (dividendes nets réinvestis). **La durée minimale de placement recommandée est de 3 ans.**

EN SAVOIR +

Sensibilité : Indicateur du risque de taux lié à une obligation, la sensibilité indique la variation de valeur d'une obligation en fonction de l'évolution des taux d'intérêt. A noter : la sensibilité varie en sens inverse des taux d'intérêt. Exemple : pour une sensibilité de 5, si les taux d'intérêt baissent de 1 %, la valeur d'une obligation à taux fixe augmente de 5 %.

	Part R	Part I
Société de gestion	Natixis Investment Managers International	
Nature juridique	FCP de droit français de type OPCVM	
Nourricier	Non	
Durée de placement recommandée	3 ans	
Risque de perte en capital	Oui	
Devise de référence	Euro	
Indice de référence	80% Bloomberg Barclays Euro Aggregate ⁽¹⁾ , 10% MSCI Europe DNR ⁽²⁾ et 10% MSCI World ex-Europe DNR ⁽³⁾	
Classification SFDR	Article 6	
Proportion minimale :	0%	
- d'alignement à la taxonomie ⁽⁴⁾	0%	
- d'investissements durable	0%	
Date de création	14/06/1994	
Code ISIN	FR0013300910	FR0007480389
Affectation des résultats	Capitalisation	
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, Contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE	
Abonnement	Oui	
Frais d'entrée ⁽⁵⁾ maximum	2% acquis au réseau distributeur	0,50% acquis au réseau distributeur
Frais de sortie ⁽⁵⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	1,10 %. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,66%	0,60 %. Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,14%
Frais de transactions	0,2% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.	
Modalités de souscription et de rachat	Un dix-millième de part, cours inconnu	
Commission de surperformance	Nil n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.	
Souscription minimale initiale	Un dix-millième de part	50 000 €
Valeur liquidative d'origine	100 €	4573,47 €
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	12h30	
Indicateur Synthétique de Risque ⁽⁶⁾	1 2 3 4 5 6 7	1 2 3 4 5 6 7

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013300910/detail> et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0007480389/detail>. Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0013300910/detail> et <https://ngamdf-opcvm-reseaux.net/fonds/FR0007480389/detail>.**

(1) Indice représentatif de la performance des obligations à revenu fixe, libellées en euros, émises par des émetteurs notés au minimum BBB- ou Baa3 (Standard & Poors, Fitch Ratings et Moody's). Il est disponible sur <https://index.barcap.com>. – (2) Calculé dividendes nets réinvestis. Indice représentatif de la performance des marchés d'actions européens. Il est calculé par MSCI (Morgan Stanley Capital International) et exprimé en euros. Il est composé d'environ 450 sociétés basées dans 16 pays européens développés. Il est disponible sur www.msicbarra.com. – (3) Indice publié par MCS I Inc. Destiné à mesurer la performance des bourses mondiales à l'exception de celles des marchés européens. Il est calculé dividendes nets réinvestis et en cours de clôture. Il est disponible sur www.msci.com. – (4) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (5) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. (6) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). Le niveau de l'Indicateur Synthétique de Risque est celui en vigueur à la date de rédaction du document.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International à partir de sources qu'elle estime fiables. Natixis Investment Managers International se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Vous devez prendre connaissance du DIC préalablement à la souscription. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services.

En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller bancaire est votre interlocuteur privilégié pour répondre à votre réclamation. Vous pouvez également écrire au service réclamation de votre banque (dont les coordonnées figurent dans les brochures tarifaires de votre établissement bancaire ainsi que sur son site internet dans la rubrique dédiée « Réclamations »), y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. A défaut de solution vous satisfaisant ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF de préférence par formulaire électronique sur le site internet de l'AMF : amf-france.org/fr/le-mediateur, bouton « Saisir le médiateur » ou par courrier postal, à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2. La charte de la médiation est disponible sur le site de l'AMF et la saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre les entités composant le Groupe BPCE et Natixis Investment Managers International qui pourraient faire émerger de potentiels conflits d'intérêts. Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne, distributeurs de ce produit, sont actionnaires de BPCE S.A. dont Natixis Investment Manager International est une filiale. L'attention des investisseurs est également attirée sur les liens capitalistiques et financiers existant entre Natixis Investment Manager International et BPCE Vie. BPCE Vie, qui référence ce produit, est une filiale de BPCE Assurances, elle-même filiale de BPCE S.A. En relation avec ce produit, les Banques Populaires ou les Caisses d'Épargne distributeurs de ce produit peuvent percevoir une rémunération ou tout avantage non monétaire pouvant également être attribué dans le cadre de la distribution de ce produit. Conformément à la réglementation, Natixis Investment Managers et ses affiliés, sociétés de gestion des fonds, les assureurs ainsi que les distributeurs prennent toutes les mesures appropriées pour détecter et traiter les situations de conflits d'intérêts. Pour chacune de ces entités, une politique interne de prévention et de gestion des conflits d'intérêts veille au respect de la primauté des intérêts des clients.

Document non contractuel, actualisé en août 2024.

Natixis Diversified Solution est un FCP de droit français géré par Natixis Investment Managers International.

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 188 932 730 € - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08045100.